



LE PRÉSIDENT

Objet : Assemblée générale le 2 avril 2026

Paris, le 3 mars 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale de la Fédération des Parcs naturels régionaux qui se tiendra :

**Le jeudi 2 avril 2026
Siège de la Fédération
27 rue des Petits Hôtels, Paris 10^e
09h30-16h30**

La convocation, l'ordre du jour et le compte-rendu du 3 avril 2025 vous sont envoyés par voie électronique.

Je vous remercie de vous inscrire en cliquant sur le lien électronique suivant :
<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/assemblee-generale-ordinaire-et-extraordinaire-de-la-federation-des-parcs-naturels>

Vous pourrez ainsi télécharger les documents et constituer votre dossier. Les documents de séance seront téléchargeables prochainement sur la même interface.

L'assemblée générale se déroulera en présentiel. Les membres présents pourront disposer de pouvoirs (3 maximum).

Une assemblée générale extraordinaire se tiendra également le même jour, aux mêmes horaires et dans les mêmes conditions.

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Michaël WEBER
Président
Sénateur de la Moselle